

**PRESIDENCE**

SECRETARIAT GENERAL *ms*

## COMMUNIQUÉ

Le Président de l'Université de Kara, Président du Conseil de l'université, informe les Doyens des facultés, le Directeur de l'Institut supérieur des métiers de l'agriculture (ISMA), le Directeur des affaires académiques et de la scolarité, les enseignants-chercheurs et les étudiants que l'expérience de formation à distance, initialement prévue pour se dérouler avec le réseau social WhatsApp comme support, se fera plutôt avec le réseau social Telegram.

Deux raisons sous-tendent la nécessité d'utiliser ce réseau :

1. l'effectif des groupes est limité à 250 personnes sur WhatsApp alors que Telegram supporte jusqu'à 200.000 personnes ;
2. le Telegram est plus flexible et donne plus de fonctionnalités en lien avec la gestion administrative de notre expérimentation de formation à distance.

La démarche adoptée est la suivante :

- **Temps 1** : création des canaux pour les chefs de département et les enseignants-chercheurs pour la gestion des groupes ;
- **Temps 2** : formation des chefs de département à la gestion des groupes ;
- **Temps 3** : envoi des cours par les enseignants aux chefs de département ;
- **Temps 4** : partage des cours dans les groupes par les chefs de département ;
- **Temps 5** : récupération du cours par les étudiants et travail personnel pour l'assimilation du cours (8h par crédit) ;
- **Temps 6** : envoi des questions par les étudiants à l'enseignant ;
- **Temps 7** : réponse aux questions des étudiants par l'enseignant.

Le dispositif adopté permet d'empêcher tous messages venant des étudiants au moment de l'envoi des cours par les chefs de département (temps 4) et au moment des réponses aux questions par les enseignants (temps 7).

Le chef de département est la cheville ouvrière du dispositif. Il intègre et retire les enseignants pour le passage des cours. Il est habilité à intégrer les étudiants non encore inscrits dans les groupes.

Par ailleurs, le Président invite les Doyens des facultés, le Directeur de l'Institut supérieur des métiers de l'agriculture, les chefs de département à jouer pleinement et entièrement leurs rôles respectifs pour accomplir avec succès leur devoir de solidarité dans le cadre du dispositif de riposte mis en place par les plus hautes autorités du pays contre le Covi-19.

Kara, le **04 MAI 2020**

Le Président,



**Prof. Komla SANDA**